



Conseiller économique et social

Claire Lemerrier

► To cite this version:

Claire Lemerrier. Conseiller économique et social. Elisabeth Abdelgawad Lambert; Hélène Michel. Dictionnaire des acteurs de l'Europe, Larcier, pp.85 - 88, 2014, 9782804471682. hal-01322343

HAL Id: hal-01322343

<https://sciencespo.hal.science/hal-01322343>

Submitted on 27 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

version préliminaire de :

Claire Lemerrier, « Conseillers économiques et sociaux », in Elisabeth Lambert Abdelgawad, Hélène Michel (éd.), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, Bruxelles, Larcier, 2014, p. 85-88

Conseiller économique et social / Member of the Economic and Social Committee

Claire Lemerrier

En 2013, Henri Malosse est devenu le 30^e président du Comité économique et social européen (CESE), sans doute le moins connu des organes de l'Union européenne. Affirmant vouloir faire du Comité un outil pour construire une adhésion citoyenne à l'Europe, plus « proactif » que consultatif, il n'est pas le premier à chercher à revaloriser une institution « trop sage ». Si, depuis le traité de Rome, le Comité économique et social a gagné un droit d'initiative dans la production de rapports, il a aussi et surtout été de plus en plus concurrencé dans ses différents rôles : de représentation, de recherche d'accord entre intérêts et de *lobbying* en faveur de ces derniers. Le Parlement européen est élu depuis 1979, alors que les membres du Comité restent nommés par les gouvernements nationaux. Un « dialogue social européen » a été mis en place dans les années 1980 entre organisations patronales et syndicales à l'échelle européenne ; les conseillers économiques et sociaux sont, eux, à la fois des représentants d'États-membres et de grands intérêts, choisis en général au titre d'organisations nationales, parfois régionales, très rarement européennes ou internationales. Enfin, depuis plus longtemps qu'on le croit, mais avec une plus grande visibilité ces dernières années, le *lobbying* se fait, à Bruxelles, dans des bureaux qui défendent les intérêts de grandes entreprises ou d'associations au périmètre relativement étroit. Au CESE, non seulement la plupart des membres s'expriment au titre d'intérêts plus larges, mais les coutumes propres à l'institution imposent la recherche du consensus, une grande majorité des avis étant rendus à l'unanimité. Ce tropisme a rapidement causé un désinvestissement de l'institution de la part de l'UNICE, maintenu ensuite par BusinessEurope.

Et pourtant, le CESE existe toujours, et plus de mille membres y ont siégé depuis 1958. Il persévère même dans son être, avec une forte structuration en trois groupes, salariés, employeurs et « activités diverses ». Au sein de ces groupes, la liste des organisations représentées dans chaque pays, comme les profils des conseillers eux-mêmes, ont également très peu changé et se ressemblent entre pays. Le CESE a ainsi contribué à maintenir, à l'échelle de l'Europe, une vision des groupes d'intérêts légitimes, des personnes légitimes pour les représenter et des manières de les faire travailler ensemble qui reste typique de ce qui existait dans les années 1950 dans les premiers États-membres, notamment dans leurs Conseils économiques et sociaux nationaux, qui ont largement inspiré l'institution. Il s'agit à la fois du type de personnes que les gouvernements nationaux souhaitent voir siéger, souvent leurs interlocuteurs habituels, et de personnes qui acceptent de siéger. Les fonctions sont en effet astreignantes : si l'on peut choisir de se concentrer sur tel ou tel domaine, de rapporter souvent ou rarement, il faut au moins être présent ; il s'agit sans doute le plus souvent d'une activité à quart, voire à mi-temps.

À quoi ressemblent donc les membres du CESE ? Malgré les impératifs de présence, Bruxelles est rarement leur lieu d'activité principal. Le parcours d'Henri Malosse est exceptionnel : siégeant depuis 1995, il a été rapporteur de plusieurs dizaines d'avis sur des sujets très variés ; jamais entrepreneur quoique représentant les chambres de commerce, multilingue, il a débuté comme stagiaire auprès de la Commission européenne. Au contraire, l'immense majorité des membres ne fait au CESE qu'un passage dans une carrière nationale de représentant d'intérêts. Les conseillers sont même rarement chargés des questions européennes ou internationales dans leur organisation avant de siéger à Bruxelles – c'est toutefois un peu plus fréquent parmi les représentants de syndicats de salariés (qui sont aussi parfois des femmes, très rares en général au CESE). Andrzej Adamczyk, directeur du bureau des affaires étrangères de Solidarność, est un exemple actuel de ce profil.

Si ses membres s'investissent un temps au CESE (un seul mandat de quatre ou cinq ans pour moins de la moitié, parfois jusqu'à vingt ans), c'est pour y tester de nouvelles idées ou formulations, ou encore pour entendre assez en amont celles des autres représentants et des autres institutions européennes. Mais c'est sans doute aussi dans le cadre de stratégies personnelles de carrière – ou de retraite : la moitié des membres entre au CESE après 60 ans, un tiers en sort après 70 ans.

Il faut mettre à part un petit sixième de personnes siégeant à titre individuel et non pour une organisation. Leur présence singularise en réalité la délégation britannique. Universitaires, consultants ou dirigeants d'entreprise, anciens élus politiques, ils ne semblent peser qu'à la marge sur le CESE. Aujourd'hui encore, Bryan Cassidy n'est présenté que comme ancien parlementaire européen, Rose D'Sa comme consultante en droit international, européen et du Commonwealth.

Comme Solidarność, la plupart des grandes confédérations nationales de salariés et d'employeurs sont en revanche bien présentes dans toutes les autres délégations. Elles envoient souvent au CESE des vice-présidents ou des permanents (ces derniers étant plus souvent choisis depuis les années 1990 et par les salariés). Mais les membres pour qui le CESE représente l'enjeu le plus important sont sans doute les représentants de l'agriculture, ainsi que des transports et des petites et moyennes entreprises. Très présents, ils bénéficient de la possibilité de siéger tant comme employeurs que dans le groupe des « activités diverses » – et sont depuis peu mis en avant en tant que tels sur le site officiel de l'institution, à l'instar des « consommateurs et de l'environnement », mais comme aucun autre intérêt. C'est dans ces secteurs qu'on retrouve au CESE les dirigeants les plus haut placés à l'échelle nationale. Ils sont souvent aussi passés par les Conseils économiques et sociaux nationaux et actifs dans les chambres d'agriculture, de commerce ou de métiers. On trouve parmi eux de très jeunes agriculteurs français qui ont ensuite gravi les échelons de la Fédération nationale, voire sont entré en politique, comme Joseph Daul, nommé au CESE à 33 ans en 1980, ensuite parlementaire européen. Mais bien d'autres représentants de ces secteurs tiennent au CESE un de leurs derniers postes de représentation, après une présidence nationale, parfois avant ou pendant une présidence de groupe d'intérêt à l'échelle européenne ou mondiale. René Bernasconi représente ainsi de 1982 à 1990, de 66 à 74 ans, la Confédération générale française des PME, qu'il préside, puis rejoint l'Union européenne de l'artisanat et des PME.

L'élargissement de l'Union européenne depuis 2003 a-t-il bouleversé ces profils de conseillers bien établis depuis 1958 ? On pourrait penser que la vision se voulant plus moderne de la « société civile », exprimée depuis les années 1990 dans les discours de dirigeants du CESE comme dans les traités européens, et impliquant en particulier des organisations non gouvernementales plutôt que les partenaires sociaux, a eu plus d'impact dans la construction des nouvelles délégations qu'en termes de réforme des anciennes. En Roumanie, ainsi, des efforts explicites ont été faits pour représenter les intérêts d'associations de protection de l'environnement, de femmes, de handicapés, etc. aussi bien que ceux des agriculteurs, des patrons ou des salariés. Ces changements ont toutefois des limites, notamment liées à la petite taille de chaque délégation nationale (il n'y a que 344 membres en tout) : y obtenir un siège reste un enjeu pour lequel les intérêts les plus fortement constitués à l'échelle nationale sont avantagés. Même en Roumanie, seulement un tiers des membres actuels sont issus d'ONG, et parmi les 29 représentants actuels de l'agriculture au CESE, 10 sont issus des pays ayant rejoint l'Union européenne depuis 2003.

Bibliographie

Le Comité économique et social européen, 1958-2008 : 50 ans de démocratie participative, Bruxelles, CESE, 2008.

BERNARD, N., LAVAL, C. et NYS, A., *Le Comité économique et social*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1972

EISELE, G., « Worte und Taten: Der Europäische Wirtschafts- und Sozialausschuss als Forum der organisierten Zivilgesellschaft. », *Forschungsjournal Neue Soziale Bewegungen*, 2008, p. 29-41

LEMERCIER, C., "Les organisations patronales et la représentation institutionnelle des intérêts au CESE", in MICHEL, H. (dir.), *Représenter le patronat européen. Formes d'organisation patronale et modes d'action européenne*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2013, p. 209-247.

VAN DER VOORT, W. J., *In Search of a Role. The Economic and Social Committee in European Decision Making*, thèse de science politique, Université d'Utrecht, 1997.

SIDJANSKI, D. et CONDOMINES, J., « Le profil du Comité économique et social des Communautés européennes en 1982-1983 », *Revue d'intégration européenne*, 1983.

SMISMANS, S., « The European Economic and Social Committee: towards deliberative democracy via a functional assembly », *European Integration online Papers*, 2000.

Index des notions : agriculture, lobbying, ONG, PME, représentation d'intérêts, société civile, syndicalisme

Index des noms propres : Adamszyk, Andrzej ; Bernasconi, René ; Cassidy, Bryan ; Daul, Joseph ; D'Sa, Rose ; Malosse, Henri

Renvois à d'autres notices : Agriculteurs, BusinessEurope, Lobbyiste, Patronat, Société civile (ONG), Syndicalistes

Cadre normatif : Traité de Rome, articles 193-198, modifiés sous les mêmes numéros d'articles par le Traité de Maastricht ; Traité de Nice, articles 257-262 ; Traité de Lisbonne, article 256 bis ; Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, article 300.

Sites Internet :

Site officiel du CESE : <http://www.eesc.europa.eu/>

Fonseca, C., « The European economic and social committee appointment procedures in the 27 EU member states », François Staedelin Bursary Programme, 2007: http://www.civic-forum.fr/site/images/stories/campagnes/7_research_paper_eesc_members_appointment_procedures.pdf